

## Parlement

## Projet de loi immigration : à la recherche d'un accord

Le projet de loi immigration examiné en commission cette semaine le sera dans l'hémicycle à partir du 11 décembre. L'objectif de l'exécutif est de le faire voter sans 49.3. Depuis des semaines, les différents protagonistes œuvrent pour que ce soit le cas.

Toute la semaine, les députés ont examiné le projet de loi immigration en commission, et ont largement détricoté la version votée par les sénateurs en première lecture. C'était attendu, les équilibres politiques des deux chambres n'étant pas les mêmes. À l'Assemblée, où la majorité macroniste n'est pas absolue, des compromis avec les oppositions sont nécessaires.

C'est ce à quoi s'emploie Gérard Darmanin, le ministre de l'Intérieur, depuis des semaines. Son objectif est simple : faire voter la loi sans avoir recours à l'article 49.3 de la Constitution qui permet d'adopter un texte sans le vote des députés. Politiquement, le ministère de l'Intérieur serait affaibli et probablement le gouvernement avec lui.

Pour avoir un nombre de voix suffisant, Gérard Darmanin doit convaincre un certain nombre de députés LR, sans pour autant rebuter l'aile gauche de la macronie, incarnée par Sacha Houlié, le président de la Commission des Lois, très attaché à la régularisation des travailleurs sans-papiers. Entre les deux, le député de Gironde, Florent Boudié - lui aussi Renaissance - qui a hérité du poste de rapporteur général, sera central. Il devra veiller à la cohésion du groupe. Venu de la gauche, il est en quelque sorte le bras droit de Sacha Houlié, avec une réputation de savoir arrondir les angles.

## Voix par voix

Gérard Darmanin lui-même, n'est pas le moins habile. Il a fait un aller-retour express en Guadeloupe à la rentrée pour être présent aux journées parlementaires du groupe Liot, qui compte 21 députés, plutôt favorables au texte de loi. Il a d'ailleurs nommé le député



Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, et Sacha Houlié président de la Commission des lois : les deux hommes clés de ce projet de loi immigration. Photo Sipa/Jacques Witt

guadeloupéen Liot Olivier Serva comme corapporteur de la loi.

Mais même si tous les députés Liot votent le texte, ce qui n'est pas acquis, il manquera des voix. Il ne les trouvera pas du côté du RN, où Edwige Diaz et Yoann Gillet seront les responsables du texte dans l'hémicycle.

La voie de passage du projet de loi se trouvera dans l'abstention possible de plusieurs députés PS et par celle d'une partie non négligeable du groupe LR. Olivier Marleix, le président du groupe, très opposé au texte, a

fait voter une motion par ses députés, stipulant leur refus de voter un projet de loi dégradé par le travail de la commission. C'est pour le député d'Eure-et-Loir une façon de reprendre la main après que 17 députés LR ont signé une tribune spécifiant qu'ils ne souhaitent pas être dans une opposition de principe au gouvernement. Eric Ciotti ne sera jamais loin avec en tête un principe : ne pas apparaître comme un soutien de la majorité sur un thème préempté depuis des années par le RN de Marine Le Pen.

● Nathalie Maurer

## Repères / Un texte largement remanié

Une version largement remaniée du projet de loi immigration a été adoptée par les députés de la Commission des lois, dans la nuit de vendredi à samedi, grâce notamment aux voix de députés Liot (indépendants). Sans surprise, les députés ont notamment rétabli l'aide médicale d'État (AME) alors que le Sénat avait voté son remplacement par une aide médicale d'urgence, une décision très critiquée.

En revanche, les conditions d'accès au titre « étranger-malade » réduites par la chambre haute n'ont pas été changées. Seule une « circonstance humanitaire exceptionnelle » pouvant être

reconnue a été ajoutée par le rapporteur.

Autre point de crispation : la régularisation des travailleurs sans-papiers dans les métiers en tension. Le Sénat avait largement restreint le dispositif de l'exécutif en prévoyant un titre accordé par les préfets « à titre exceptionnel », avec de multiples conditions. Le « compromis » proposé par le camp présidentiel encadre la possibilité pour le préfet de s'opposer à sa délivrance, en cas de menace à l'ordre public, non-respect des valeurs de la République ou de polygamie. Cette expérimentation se terminerait fin 2028 et plus fin 2026.

## Élections

## Européennes : les Écologistes entrent en campagne

Top départ pour Marie Toussaint, la tête de liste des Écologistes (ex-EELV) dans la campagne pour les élections européennes, prévues en juin 2024. « Pulsations, meeting pour le vivant » était le nom de son premier meeting, organisé samedi à Paris à l'Elysée-Montmartre, et dont le but était de « faire vibrer la corde sensible » du public. Des interventions artistiques étaient attendues.

Le scrutin européen est généralement porteur pour les verts, mais le contexte est plus difficile aujourd'hui avec une extrême droite et une droite qui taclent un « totalitarisme vert », le chasseur Willy Schraen, lui aussi tête de liste, qui fera campagne contre « l'écologie punitive », ou encore un président de la République, Emmanuel Macron, qui avait réclamé au printemps une « pause réglementaire dans



À 36 ans, Marie Toussaint doit surtout se faire connaître. Photo Sipa/Isa Harsin

les normes environnementales » au niveau européen. Les sondages créditent aujourd'hui la liste de Marie Toussaint de 8 à 10 % des intentions de vote.

## Enquête

## Corps calcinés en Isère : le fils interpellé

Un adolescent de 15 ans, qui avait disparu depuis la découverte de deux corps calcinés dans une maison incendiée en Isère, a été interpellé samedi à Montpellier et placé en garde à vue, a annoncé le parquet de Grenoble. Valentin était activement recherché depuis six jours. Les deux corps découverts dans la maison familiale du village de Chateaulain, entre Lyon et

Grenoble, sont « vraisemblablement ceux des parents ». Ils portent des traces de blessures par arme à feu au niveau du crâne, et au thorax pour l'un des deux. Des expertises sont toujours en cours pour leur identification. Par ailleurs, le véhicule habituellement employé par le père pour se rendre au travail, une Citroën Picasso, a été retrouvé vide dans la Drôme.

## Faits divers

## Mort par balle perdue à Dijon : des gardes à vue en cours

Plusieurs individus ont été interpellés jeudi matin par la police à la frontière franco-espagnole dans le cadre de l'enquête sur la fusillade mortelle survenue dans le quartier Stalingrad à Dijon, dans la nuit du 25 au 26 novembre, a annoncé le parquet de Dijon samedi matin. Cette nuit-là, vers 0 h 30, une voiture avait surgi à vive allure devant une adresse connue pour être un point

de deal. S'en étaient suivis des tirs en rafale sur la façade de l'immeuble. Au total, une soixantaine de douilles ont été retrouvées par les enquêteurs. La victime est un homme de 55 ans. Il avait été retrouvé mort dans son lit. Samedi, les gardes à vue des suspects étaient toujours en cours. Elles sont susceptibles de se poursuivre jusqu'à lundi.

## Industrie ● Le géant chinois Huawei fait construire une usine en Alsace

Le géant des télécoms chinois Huawei fait construire une usine en Alsace, sa première hors de Chine. La production d'équipements pour réseaux mobiles, notamment 5G, y débutera « fin 2025 », a affirmé samedi Minggang Zhang, le directeur général adjoint de la branche française. « L'ambition, c'est de produire un milliard de marchandises par an avec 500 emplois à la clé, et c'est de fabriquer en France pour fournir l'ensemble du marché européen », a-t-il précisé. Un objectif visé même si l'Allemagne envisage d'interdire les pièces fabriquées par Huawei et par ZTE, autre constructeur chinois, dans ses réseaux 5G à partir de 2026. Et même si la Commission européenne a appelé les 27 pays membres et les opérateurs télécoms à exclure de leurs réseaux mobiles ces deux fournisseurs qu'elle juge à risque pour la sécurité de l'UE.

## C'est off

## Les petites indiscretions politiques

## ● La chasse au RN ?

Willy Schraen, le président de la fédération nationale des chasseurs, présentera sa liste pour les européennes mardi. Il avait voté Macron dès le premier tour en 2022. Certains voient donc sa liste une tentative de prendre des voix au RN dans la ruralité. Réussira-t-elle ? Un ministre est dubitatif : il ne faut pas opposer le rural et l'urbain mais régler le problème des contraintes qui pèsent sur

les Français, notamment l'avalanche normative. C'est ça, selon ce ministre, le principal carburant du RN.

## ● Livre noir

Un livre noir analysant tous les votes du RN est en préparation. Ce sont les eurodéputés Renew (majorité présidentielle) qui l'ont rédigé. Il sortira sans doute au moment du lancement officiel de la campagne et donc de la désignation de la tête de

liste, en janvier ou tout début février.

## ● Décalage horaire

La Première ministre se déplacera à Mayotte le 8 décembre et restera une journée. Elle devrait donc passer plus de temps dans l'avion (plus de 10 heures de vol) que sur place. Ce voyage est très politique : il y sera largement question de l'immigration illégale.

● Nathalie Maurer